COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, Bd du pdt F. Roosevelt

33800 Bordeaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Association	
Association régie par la loi du 1er juillet 1901	
228, Bd du pdt F. Roosevelt	
33800 Bordeaux	
Rapport du commissaire aux comptes	
sur les comptes annuels	
Exercice clos le 31 décembre 2021	
Exercice clos le 31 décembre 2021	

À l'assemblée générale de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris IIe-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 30 mars 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Mathieu PERROMAT

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

Balance par plan

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL ACTIF

		01-2020 à 12-2020		
Plan/Compte Type	Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets	3.139,99	3.139,99		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acptes / immob incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.139,99	3.139,99		
Terrains	493.176,42		493.176,42	493.176,42
Constructions	1.173.837,37	118.762,34	1.055.075,03	1.110.397,59
Inst. tech., matériel et outillage indus				
Autres immobilisations corporelles	76.390,52	48.035,38	28.355,14	8.783,70
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.743.404,31	166.797,72	1.576.606,59	1.612.357,71
Participations	3.530,00		3.530,00	3.500,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immob de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.530,00		3.530,00	3.500,00
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	1.750.074,30	169.937,71	1.580.136,59	1.615.857,71
En cours de production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
STOCKS & EN-COURS				
Avances & acomptes sur commandes	382,50		382,50	2.467,01
Créances usagers et comptes rattachés	8.173,35		8.173,35	2.091,82
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	567.482,56		567.482,56	933.853,25
Disponibilités	2.261.285,94		2.261.285,94	1.779.871,05
Valeurs mobilieres de placement				
Charges constatées d'avance	6.870,74		6.870,74	9.106,54
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	2.844.195,09		2.844.195,09	2.727.389,67
Ecart de conversion actif				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL ACTIF	4.594.269,39	169.937,71	4.424.331,68	4.343.247,38
TOTAL GÉNÉRAL	4.594.269,39	169.937,71	4.424.331,68	4.343.247,38

Balance par plan

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL PASSIF

Plan/Compte Type	01-2021 à 12-2021	01-2020 à 12-2020
Fonds propres statutaires	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00
Fonds propres sans droit de reprise	0,00	0,00
Fonds statutaires	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise	0,00	0,00
Ecart de réevaluation	0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	1.331.428,85	701.931,01
Réserves pour projet de l'entité	1.335.904,98	706.407,14
Réserves	2.667.333,83	1.408.338,15
Report à nouveau	0,00	0,00
Excédent ou déficit	204.623,04	1.258.995,68
Situation nette	2.871.956,87	2.667.333,83
Fonds propres consomptibles	0,00	0,00
Subventions d'investissements	24.115,90	26.227,90
Provisions réglementées	0,00	0,00
FONDS PROPRES TOTAL I	2.896.072,77	2.693.561,73
Fonds reportés liés aux legs ou donation	0,00	0,00
Fonds dédiés	93.920,56	65.686,23
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II	93.920,56	65.686,23
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	124.271,00	108.822,00
PROVISIONS TOTAL III	124.271,00	108.822,00
Emprunts obligataires convertibles assim	0,00	0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit	619.258,22	694.087,63
Emprunts & dettes financières divers	558,86	626,35
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	140.324,40	228.988,63
Legs & donations en cours de réalisation	0,00	0,00
Dettes sociales	55.165,64	37.208,99
Dettes fiscales	6.286,00	4.600,50
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	488.474,23	509.665,32
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
DETTES TOTAL IV	1.310.067,35	1.475.177,42
Ecart conversion passif	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	4.424.331,68	4.343.247,38
TOTAL GÉNÉRAL	4.424.331,68	4.343.247,38

Balance par plar

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTE RESULTAT

Plan/Compte Type	01-2021 à 12-2021	01-2020 à 12-2020	Calcul
Cotisations	83.944,00	80.984,00	0,00
Ventes de biens	5.233,00	5.755,55	0,00
Ventes de prestations de services	18.351,77	8.860,52	0,00
Ventes de biens et de services	23.584,77	14.616,07	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation	193.790,33	132.094,52	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co	0,00	0,00	0,00
Dons manuels	1.017.540,17	873.879,46	0,00
Mécénats	25.281,00	29.636,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie	0,00	971.569,67	0,00
Ressources liés à la générosité du public	1.042.821,17	1.875.085,13	0,00
Contributions financières	587.091,22	5.500,00	0,00
Produits de tiers financeurs	1.823.702,72	2.012.679,65	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge	866,38	46.403,66	0,00
Utilisations des fonds dédiés	16.524,84	23.619,96	0,00
Autres produits	265,91	480,88	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	1.948.888,62	2.178.784,22	0,00
Achats de marchandises	991,99	1.693,64	0,00
Variations de stocks	0,00	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	448.693,16	417.323,80	0,00
Aides financières	608.049,00	520.241,35	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	23.926,09	14.941,23	0,00
Salaires & traitements	346.049,84	290.688,61	0,00
Charges sociales	121.524,03	91.186,31	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions	79.725,67	81.225,74	0,00
Reports fonds dédiés	44.759,17	34.019,43	0,00
Autres charges	68.990,55	69.503,01	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II	1.742.709,50	1.520.823,12	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	206.179,12	657.961,10	0,00
De participation	0,00	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	0,00	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	2.623,48	4.092,56	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge	0,00	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement	0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	2.623,48	4.092,56	0,00
Dotations financières amort. provisions	0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées	8.177,71	19.747,98	0,00
Différence négative de change	0,00	0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem	0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV	8.177,71	19.747,98	0,00
RESULTAT FINANCIER	- 5.554,23	- 15.655,42	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	200.624,89	642.305,68	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)	1.886,15	2.563,51	0,00
Produits excep s/opérations en capital	2.112,00	1.303.853,68	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges	0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	3.998,15	1.306.417,19	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)	0,00	6.482,41	0,00
Charges excep sur opérations en capital	0,00	683.244,78	0,00
Dot execp amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	0,00	689.727,19	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.998,15	616.690,00	0,00
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)	1.955.510,25	3.489.293,97	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)	- 1.750.887,21	- 2.230.298,29	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	204.623,04	1.258.995,68	0,00
Dons en nature	0,00	0,00	0,00
Prestations en nature	0,00	0,00	0,00

Balance par plan

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTE RESULTAT

Plan/Compte Type	01-2021 à 12-2021	01-2020 à 12-2020	Calcul
Bénévolat	35.158,38	14.225,29	0,00
Contributions volontaires en nature	35.158,38	14.225,29	0,00
Secours en nature	0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services	0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole	35.158,38	14.225,29	0,00
Prestations en nature	0,00	0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature	35.158,38	14.225,29	0,00